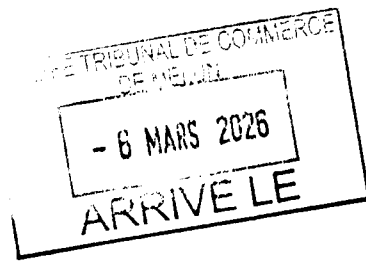


Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 12/03/2026 - 3319 - 2013 B 00617 - 792 348 005 - A.U.J.C



SARL AUJC
17 Rue Louis Armand Lumière
77330 OZOIR LA FERRIERE
01 75 13 60 20

Du bon certificat conforme
le gérant
ABoulle



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2024



M.B.S MME ORGERON Marie
77 Avenue de la Grande Conche
17200 ROYAN
Téléphone : 05 46 05 40 10

Bilan



Bilan Actif

SARL AUJC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 25/02/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	13 800	13 800		
Autres immobilisations corporelles	33 627	22 773	10 854	15 712
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	47 427	36 573	10 854	15 712
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	51		51	51
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 669		1 669	1 669
TOTAL immobilisations financières :	1 720		1 720	1 720
ACTIF IMMOBILISÉ	49 147	36 573	12 574	17 432

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	43 487		43 487	44 331
Autres créances	6 753		6 753	6 052
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	50 240		50 240	50 383
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	43 516		43 516	55 528
Charges constatées d'avance				360
TOTAL disponibilités et divers :	43 516		43 516	55 888
ACTIF CIRCULANT	93 756		93 756	106 272

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	142 903	36 573	106 330	123 704
----------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

Bilan Passif

SARL AUJC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 25/02/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	49 903	49 903
Report à nouveau	(18 043)	(24 406)
Résultat de l'exercice	5 477	6 363
TOTAL situation nette :	87 837	82 360
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	87 837	82 360
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 943	25 897
Emprunts et dettes financières divers	229	2 016
TOTAL dettes financières :	5 173	27 913
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		264
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 193	9 796
Dettes fiscales et sociales	4 128	3 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	13 321	13 167
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	18 493	41 344
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	106 330	123 704

Détail des comptes



Détail des Comptes

SARL AUJC

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 25/02/26

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 18.01

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2024	Net N-1 31/12/2023	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et out. industriels	13 800,00	13 800,00	0,00	0,00	0,00	
215400 Matériel et outillage	13 800,00		13 800,00	13 800,00		
281540 Amort. Matériel et outillage		13 800,00	-13 800,00	-13 800,00		
Autres immobilisations corporelles	33 626,72	22 772,57	10 854,15	15 712,21	-4 858,06	-30,92
218100 Installations générales	27 789,33		27 789,33	27 789,33		
218300 Matériel de bureau & informatiq	5 837,39		5 837,39	5 837,39		
281810 Amort. Installations générales		16 935,18	-16 935,18	-12 794,75	-4 140,43	-32,36
281830 Amort. Matériel de bureau & inf		5 837,39	-5 837,39	-5 119,76	-717,63	-14,02
Immobilisations financières						
Autres titres immobilisés	51,00		51,00	51,00	0,00	
271000 Titres immobilisés (parts social	51,00		51,00	51,00		
Autres immobilisations financières	1 669,00		1 669,00	1 669,00	0,00	
275100 Dépôts	1 669,00		1 669,00	1 669,00		
TOTAL (II)	49 146,72	36 572,57	12 574,15	17 432,21	-4 858,06	-27,87
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Créances						
Clients et comptes rattachés	43 487,06		43 487,06	44 331,36	-844,30	-1,90
411ADD ADDIX				67,80	-67,80	-100,00
411AIS AISPRID				551,32	-551,32	-100,00
411AJT AJTM	617,11		617,11	656,81	-39,70	-6,04
411ALF ALFYMA				333,12	-333,12	-100,00
411ATS A.T.S.	1 516,06		1 516,06	1 516,06		
411BEA BEAUCHAMP	4 099,85		4 099,85	7 816,87	-3 717,02	-47,55
411C2L SARL C2L				395,75	-395,75	-100,00
411CAQ SAS CAQUANT				307,38	-307,38	-100,00
411CIE C.I.E.P.	663,83		663,83	678,35	-14,52	-2,14
411COU COURROIE BT	1 186,56		1 186,56		1 186,56	
411DEM DEMATHIEU BARD	119,16		119,16	1 647,18	-1 528,02	-92,77
411DIS DISTORING				1 620,00	-1 620,00	-100,00
411DMP DMP				979,42	-979,42	-100,00
411EPL EPL	5 244,00		5 244,00		5 244,00	
411ESI ESIA PROFIL				1 716,62	-1 716,62	-100,00
411FGI FGIT	975,48		975,48	1 145,46	-169,98	-14,84
411ISO ISOTAC	1 660,80		1 660,80		1 660,80	
411LBD LBDC	1 118,11		1 118,11		1 118,11	
411LEC LE CAOUTCHOUC	2 952,48		2 952,48		2 952,48	
411LPE LPE				1 071,22	-1 071,22	-100,00
411ORE OREXAD BRAMMER				510,86	-510,86	-100,00
411PFB PFB	215,45		215,45		215,45	
411PIQ ETS PIQUES				434,64	-434,64	-100,00
411PLA PLASTIL USINAGE	604,25		604,25	2 108,08	-1 503,83	-71,34
411PRO PROGRESS				784,32	-784,32	-100,00
411RUB RUBIX	1 106,34		1 106,34	3 271,91	-2 165,57	-66,19
411SAI S.A.I.				2 350,55	-2 350,55	-100,00
411SAS SAS ZMP	331,20		331,20		331,20	
411SAT SATREP	2 601,72		2 601,72	5 598,02	-2 996,30	-53,52
411SIB SIB	2 682,00		2 682,00		2 682,00	
411SOC SOCOMEL	624,67		624,67	893,15	-268,48	-30,06
411SOD SODECOUPE	2 928,90		2 928,90	4 753,72	-1 824,82	-38,39
411SOT SOTECO	7 000,99		7 000,99	224,00	6 776,99	3025,44
411STA STACEM	2 966,72		2 966,72	4 314,01	-1 347,29	-31,23
411TUY TUYAUX FLEXIBLES RUDOL	1 982,16		1 982,16	100,80	1 881,36	1866,43
411UPC UPCM 79	289,22		289,22		289,22	

Détail des Comptes

SARL AUJC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 25/02/26
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 18.01

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2024	Net N-1 31/12/2023	Variation En valeur	En %
Autres créances	6 753,00		6 753,00	6 052,00	701,00	11,58
445800 TVA à Régulariser	6 677,00		6 677,00	5 810,00	867,00	14,92
445867 TVA s/fres non parvenues	76,00		76,00	242,00	-166,00	-68,60
Divers						
Disponibilités	43 515,79		43 515,79	55 528,17	-12 012,38	-21,63
512000 Banque Crédit Agricole	10 701,73		10 701,73	5 498,02	5 203,71	94,65
512100 Banque Crédit Agricole Excède	32 814,06		32 814,06	50 030,15	-17 216,09	-34,41
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances				360,00	-360,00	-100,00
486000 Charges constatées d'avance				360,00	-360,00	-100,00
TOTAL (III)	93 755,85		93 755,85	106 271,53	-12 515,68	-11,78
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	142 902,57	36 572,57	106 330,00	123 703,74	-17 373,74	-14,04

Détail des Comptes

SARL AUJC

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 25/02/26

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 18.01

Bilan Passif (2051)

	Net 31/12/2024	Net N-1 31/12/2023	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	50 000,00	50 000,00	0,00	
101000 Capital	50 000,00	50 000,00		
Réserve légale	500,00	500,00	0,00	
106100 Réserve légale	500,00	500,00		
Autres réserves	49 903,08	49 903,08	0,00	
106800 Autres réserves	49 903,08	49 903,08		
Report à nouveau	-18 042,96	-24 405,59	6 362,63	26,07
119000 Report à nouveau (débit)	-18 042,96	-24 405,59	6 362,63	26,07
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 476,55	6 362,63	-886,08	-13,93
TOTAL (I)	87 836,67	82 360,12	5 476,55	6,65
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	4 943,49	25 896,63	-20 953,14	-80,91
164001 Emprunt PGE 50 000 €	1 397,44	18 128,28	-16 730,84	-92,29
164180 Emprunt CA 20 845 €	3 543,31	7 758,37	-4 215,06	-54,33
168840 Intérêts courus sur emprunts	2,74	9,98	-7,24	-72,55
Emprunts et dettes financières divers	229,16	2 015,88	-1 786,72	-88,63
455110 Compte courant M. BENAKKA Mostafa	3,88	1 790,60	-1 786,72	-99,78
455120 Compte courant M. BENAKKA Mohamed	225,28	225,28		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		263,62	-263,62	-100,00
419100 Clients - avances et acomptes		263,62	-263,62	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 192,68	9 796,49	-603,81	-6,16
401AFE AFER	119,38		119,38	
401AJT AJTM	162,00		162,00	
401AMA AMAZON		48,00	-48,00	-100,00
401BVR BVRM INDUSTRIES		1 367,47	-1 367,47	-100,00
401CAR CARBURANT	217,01	280,00	-62,99	-22,50
401CON CONRAD		83,58	-83,58	-100,00
401DIS DISTORING		221,81	-221,81	-100,00
401FED FEDEX	926,85	845,16	81,69	9,67
401FUL FULLI		10,30	-10,30	-100,00
401GRE GREFFE DU TRIBUNAL	47,09		47,09	
401LEC LECLERC	12,94	120,87	-107,93	-89,29
401MAC MACEPLAST	733,15		733,15	
401MBS MEDOC BUREAUTIQUE SERVICE	540,00		540,00	
401MET METRO	191,92	986,29	-794,37	-80,54
401OFF OFFICE DEPOT	147,83		147,83	
401OUE OUESLATI	159,82	207,36	-47,54	-22,93
401PIE PIEFFE FRANCE	2 815,80	2 339,40	476,40	20,36
401PTT LA POSTE	1,79		1,79	
401RES RESTAURANT	295,50	346,57	-51,07	-14,74
401ROB ROBERT DESBROSSE	476,80	418,50	58,30	13,93
401SEF SEFI TRANSMISSION		215,46	-215,46	-100,00
401STA STACEM		279,82	-279,82	-100,00
401UPC UPCM	150,00		150,00	
401VRT VR TRADE	1 738,80	573,90	1 164,90	202,98
408000 Fournisseurs - fact. non parvenues	456,00	1 452,00	-996,00	-68,60
Dettes fiscales et sociales	4 128,00	3 371,00	757,00	22,46
444000 Etat impôts sur les bénéfices	860,00	1 339,00	-479,00	-35,77
445510 TVA à décaisser	1 457,00	803,00	654,00	81,44
448600 Etat - Autres charges à payer	1 811,00	1 229,00	582,00	47,36
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	18 493,33	41 343,62	-22 850,29	-55,27

Détail des Comptes

SARL AUJC

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 25/02/26
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 18.01

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2024	Net N-1 31/12/2023	Variation	
			En valeur	En %
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	106 330,00	123 703,74	-17 373,74	-14,04

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2025

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
CARL AULO 17 Rue Louis Armand Lumière 77100 OZOIR LA FERRIERE France	17 Rue Louis Armand Lumière 77100 OZOIR LA FERRIERE
SIRET 79234800500010	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	ATELIER D'USINAGE DU JOINT EN CAOUT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-------------------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	19 132	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐				
Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐				
Autres dispositifs ☐				
France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quindecies A ☐				
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐				
Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐				
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐				
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐				
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐				
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐				
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐				
Société d'investissement immobilier cotée ☐				
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	NON Si oui, indication du logiciel utilisé
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
MME M.B.S. MME ORGERON Marie Marie 77 Avenue de la Grande Conche 17200 Royan Tél : 05 46 05 40 10	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 25/02/2026 Lieu : OZOIR LA FERRIERE Qualité : Gérant Nom du signataire : M BENAKKA Mostafa

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2025)

Si déposé néant, cochez la case ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1		2	3	4	5	6	7	8	
M BENAKKA Mostafa 99 RUE JEAN JAURES 92300 LEVALLOIS PERRET		9000	2024	65 350					
M BENAKKA Mohammed 45 Bld CHAMPLAIN 17200 ROYAN		1000							
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>SARL AUJC</u>										Néant ☐ *						
Adresse de l'entreprise <u>17 Rue Louis Armand Lumière 77330 OZOIR LA FERRIERE</u>																
SIREN <u>7 9 2 3 4 8 0 0 5</u>																
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>1 2</u>						
Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>																
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles										010		012			
	Fonds commercial *															
	Autres *										014		016			
	Immobilisations corporelles *										028	47 427	030	36 573	10 854	
	Immobilisations financières * (1)										040	1 720	042		1 720	
Total I (5)										044	49 147	048	36 573	12 574		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050		052		
		Marchandises *										060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes										064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *										068	43 487	070		43 487
		Autres* (3)										072	6 753	074		6 753
	Valeurs mobilières de placement										080		082			
	Disponibilités										084	43 516	086		43 516	
	Charges constatées d'avance*										092		094			
Total II										096	93 756	098		93 756		
Total général (I + II)										110	142 903	112	36 573	106 330		
PASSIF												Exercice N 1		NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*										120				50 000	
	Écarts de réévaluation										124					
	Réserve légale										126				500	
	Réserves réglementées*										130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)										132				49 903	
	Report à nouveau										134				(18 043)	
	Résultat de l'exercice										136				5 477	
	Subventions d'investissement										137					
	Provisions réglementées										140					
	Total I										142				87 837	
Provisions pour risques et charges																
Total II										154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156				4 943	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*										166				9 193	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) <u>169</u> 1 457)										172				4 128	
	Comptes courants d'associés										173				229	
	Autres dettes										175					
	Produits constatés d'avance										174					
Total III										176				18 493		
Total général (I + II + III)										180				106 330		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182									
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SARL AUJC

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	13 800	442		444		446	13 800	
	Installations générales agencements divers	450	27 789	452		454		456	27 789	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	5 837	472		474		476	5 837	
Immobilisations financières		480	1 720	482		484		486	1 720	
TOTAL		490	49 147	492		494		496	49 147	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	13 800	532		534		536	13 800
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	12 795	542	4 140	544		546	16 935
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	5 120	562	718	564		566	5 837
TOTAL		570	31 715	572	4 858	574		576	36 573

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

(Si le cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobili- sations	Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	①		②		③		④		Court terme* ⑤		Long terme				
											19% ⑥		15% ou 12,8% ⑦		0% ⑧
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾					579		Régularisations		590		583		594		595
TOTAL									596		585		597		599

Désignation de l'entreprise : SARL AUJC

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	6 467
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	6 467
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	40 213
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	27 765
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	41 266
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	12 302
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SARL AUJC		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	206 277	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	206 277	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	38 450	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	26 030	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	14 769	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	168	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	79 417	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 126 861
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	126 861	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	206 277	
Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du	01012024 160 au 31122024
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

SARL A.U.J.C.

**Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 Euros
Siège social : 17 Rue Louis Armand Lumière
77330 OZOIR LA FERRIERE
RCS MELUN 792 348 005**

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024**

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que les documents prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

I - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Notre chiffre d'affaires, s'élève à un montant de 206 277 euros contre 231 567 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de chiffre de 10.93 %.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 200 898 euros contre 226 753 euros pour l'exercice clos précédent, soit une baisse des charges de 11.40 %.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 5 477 euros contre un bénéfice de 6 363 euros pour l'exercice précédent.

Malgré une baisse de notre chiffre d'affaires, le résultat de cet exercice reste satisfaisant.



EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous restons résolument optimistes face à l'avenir. Nous nous employons à améliorer la qualité de nos prestations ce afin de favoriser le bouche à oreille. Nous restons attentifs à la maîtrise de nos charges d'exploitation, afin d'améliorer notre résultat et pérenniser notre activité.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

II - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

1) Bilan :

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

2) Compte de résultat :

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

3) Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un bénéfice de 5 477 euros.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 5 477 euros de la façon suivante :

☞ Bénéfice de l'exercice : 5 477 Euros

En Report à nouveau : 5 477 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

La gérance reconnaît expressément que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts qu'il a été distribué des dividendes au titre des trois exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTÉES

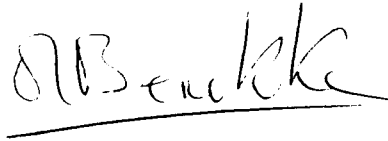
Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

6767

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à Ozoir la Ferrière, le 23 février 2026

LA GÉRANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Benck", is written over a horizontal line.

SARL A.U.J.C.

**Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 Euros
Siège social : 17 Rue Louis Armand Lumière
77330 OZOIR LA FERRIERE**

RCS MELUN 792 348 005

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS
VISEES PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Chers associés,

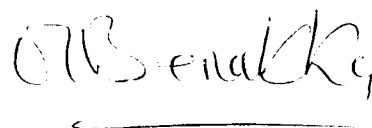
En application des dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les conventions visées audit article, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

Les seuls associés, co-gérants :

- Les cotisations de TNS obligatoires réglées par la société s'élèvent à un montant de 27 765 euros pour M. BENAKKA Mostafa.
- Les cotisations de loi Madelin pris en charge par la société pour l'exercice se sont élevées à 6 466,66 euros pour M. BENAKKA Mostafa.

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées, étant rappelé que conformément à la loi, les associés ne peuvent prendre part au vote des conventions les concernant.

Le Gérant



SARL A.U.J.C.

**Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 Euros
Siège social : 17 Rue Louis Armand Lumière
77330 OZOIR LA FERRIERE**

RCS MELUN 792 348 005

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq et le trente juin, à onze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur BENAKKA Mostafa préside la séance en qualité de gérant associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

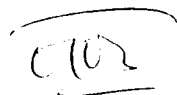
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle est annexée les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code du commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :



- ✓ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation des résultats,
- ✓ Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- ✓ Approbations de ces conventions,
- ✓ Quitus à la gérance,
- ✓ Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 lesquels font apparaître un bénéfice de 5 477 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 5 477 euros de la manière suivante :

☞ Bénéfice de l'exercice : 5 477 Euros

En Report à nouveau : 5 477 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts nous vous rappelons qu'il a été distribué des dividendes au titre des trois exercices précédents.



- Exercice clos le 31/12/2021 : aucun dividende distribué
- Exercice clos le 31/12/2022 : aucun dividende distribué
- Exercice clos le 31/12/2023 : aucun dividende distribué

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité, étant observé que les associés concernés n'ont pas pris part au vote.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

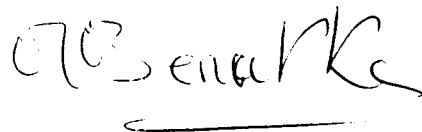
Les associés approuvent la rémunération du Gérant.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Le Gérant
M. BENAKKA Mostafa



SARL A.U.J.C.

**Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 Euros
Siège social : 17 Rue Louis Armand Lumière
77330 OZOIR LA FERRIERE**

RCS MELUN 792 348 005

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
SOUMISE A L'ASSEMBLEE

DEUXIEME DECISION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 5 477 euros.

☞ Bénéfice de l'exercice : 5 477 Euros

En Report à nouveau : 5 477 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2021 : aucun dividende distribué
- Exercice clos le 31/12/2022 : aucun dividende distribué
- Exercice clos le 31/12/2023 : aucun dividende distribué

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant

ABenulke

SARL A.U.J.C.

**Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 Euros
Siège social : 17 Rue Louis Armand Lumière
77330 OZOIR LA FERRIERE
RCS MELUN 792 348 005**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
SOUMISE A L'ASSEMBLEE

DEUXIEME DECISION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 5 477 euros

☞ Bénéfice de l'exercice : 5 477 Euros

En Report à nouveau : 5 477 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2021 : aucun dividende distribué.
- Exercice clos le 31/12/2022 : aucun dividende distribué.
- Exercice clos le 31/12/2023 : aucun dividende distribué.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant

